

Programme de formation

Inscrire son projet dans les politiques publiques locales

Objectifs :

Les lois NOTRE du 7 août 2015 et MAPTAM du 27 janvier 2014 ont redéfini les compétences respectives des collectivités territoriales et de l'Etat et renforcé les capacités d'intervention des Régions et des intercommunalités comme les Communautés de communes, Communautés d'agglomération et Métropoles. Ce nouveau paysage institutionnel s'impose aux acteurs associatifs et privés qui souhaitent obtenir des aides financières et inscrire leurs projets dans les politiques publiques territoriales.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- connaître l'organisation de l'Etat et des collectivités
- comprendre les attentes de l'Etat et des Collectivités qu'ils sollicitent
- analyser des documents de politiques publiques
- élaborer leur projet en tenant compte des attentes de leurs interlocuteurs
- présenter leur projet à chaque partenaire

A l'issue de cette formation, la structure sera mieux armée pour se situer dans son environnement partenarial, s'inscrire sur son territoire et affirmer son positionnement

Publics et prérequis :

Cette formation s'adresse aux personnes chargées du montage de projet ou de la négociation de financements, mais aussi à celles qui souhaitent valider leur expérience ou actualiser leurs connaissances des collectivités et politiques publiques. Elle s'adresse également aux personnes en charge d'accompagner les personnes qui portent des projets.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation allie des apports de connaissances à des illustrations et exemples tirés de la pratique professionnelle de l'intervenant. Elle accorde une large place aux échanges, aux jeux de rôles avec nombreuses simulations de rdv et à des études de documents publiés par les Collectivités.

Durée :

14 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Comprendre le fonctionnement de l'Etat et des collectivités territoriales
identifier les rôles respectifs des administrations centrales et déconcentrées de l'Etat
connaître l'organisation des collectivités territoriales et de leurs établissements
évaluer le rôle des intercommunalités

repérer les priorités politiques et leurs traductions administratives

Développer ses relations institutionnelles

analyser les rôles respectifs des élus et des techniciens

décoder un organigramme et identifier les bons interlocuteurs

estimer l'impact d'un partenariat à court ou long terme

introduire une demande de subvention et en suivre le traitement

Analyser les politiques culturelles et les modalités d'intervention

comprendre les priorités politiques des élus

connaître les dispositifs d'intervention de l'Etat et des Collectivités

se situer en contributeur des politiques publiques

Inscrire son projet dans les politiques publiques des partenaires sollicités

identifier les priorités politiques et les logiques institutionnelles

définir les axes de valorisation de son propre projet

construire les bases d'un dialogue politique et administratif

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

La documentation pédagogique remise aux participants est composée des supports d'études de cas travaillées au cours de la formation et d'une bibliographie.